

Un plan wallon pour les abeilles



Etienne BRUNEAU

Cela faisait plusieurs mois qu'on en parlait, mais jusqu'à la « semaine du miel », l'info était restée pour ainsi dire confidentielle, si ce n'est quelques réponses à des questions parlementaires qui en annonçaient la couleur. Aujourd'hui, le plan « Maya » du ministre régional de l'agriculture Benoît Lutgen a été annoncé par un communiqué de presse largement diffusé.

Pour la première fois, un ministre a analysé avec les services dont il a la compétence (travaux publics, agriculture, ruralité, nature et forêt, patrimoine) les projets que l'on peut développer pour aider les abeilles et les apiculteurs. Ceci nous donne une palette de possibilités d'actions jamais mise en œuvre par le passé. Voyons cela d'un peu plus près :

Plus de mellifères

Afin de renforcer la valeur mellifère de notre environnement, deux mesures concrètes sont annoncées :

- modifier l'arrêté instaurant un régime de subvention pour la plantation de haies (et d'arbres de vergers et d'alignement) par les particuliers afin que les haies soient constituées de deux tiers de plantes mellifères. Cela ne devrait pas être trop difficile à réaliser car 34 des 64 espèces préconisées ont un intérêt pour les pollinisateurs.
- en 2011, orienter vers les espèces mellifères la subvention octroyée aux communes et associations qui désirent réaliser des projets en faveur de la biodiversité. Cela peut se faire via l'aménagement d'espaces verts publics et de haies, la création de ruchers... Au programme sont déjà prévus une brochure de vulgarisation sur la création de prairies fleuries ainsi qu'un guide technique à l'attention des ouvriers communaux. Naturellement, les espèces mellifères seront également le thème de l'année de l'arbre 2011.

Soutenir les nouveaux apiculteurs

Là, ce sont les ruchers écoles qui en bénéficient avec le financement régional des conférenciers et un projet d'assistance de deux ans à ces conférenciers et écoles, réalisé par le CARI.

C'est également notre association qui se chargera de l'aide aux apiculteurs nouvellement formés. Chaque apiculteur qui suit régulièrement une formation devrait pouvoir disposer d'une ruche et d'une reine sélectionnée. Le peuplement des ruches se ferait avec l'aide du rucher école. Cette mesure concrète devrait aider les apiculteurs à démarrer leur nouvelle activité sur de bonnes bases.

Analyser le phénomène de mortalité

Un budget de recherche est prévu pour que les scientifiques wallons travaillant sur l'abeille conjugent leurs efforts pour étudier certaines pistes (atteintes virales, contamination par les insecticides agissant seuls ou en synergie avec d'autres produits) pouvant expliquer les phénomènes de mortalité non élucidés à ce jour.

Impliquer les communes

Au niveau communal, les possibilités d'action sont nombreuses. Le label « Maya » serait décerné aux communes qui s'engagent à réaliser des aménagements en faveur des abeilles (replantations, parterres mellifères...) ainsi qu'à développer des actions concrètes en vue de lutter contre leur diminution (suppression de certains toxiques, modification de gestion des espaces verts...). Des supports de communication leur seront donnés. Cette mesure entre en synergie avec l'aide à la replantation des mellifères.

Bords de routes

Voici maintenant 15 ans que l'on voit à de nombreux endroits de notre réseau routier des panneaux mentionnant l'opération de fauchage tardif. Les inventaires réalisés montrent clairement que cette mesure est très favorable au développement de la biodiversité et dès lors des mellifères. Vu ces résultats très positifs, l'objectif actuel est de pouvoir généraliser cette mesure à l'ensemble du réseau régional et autoroutier. Ainsi, une étude sera lancée très prochainement afin de valoriser ce potentiel environnemental et bioénergétique.

Comme vous pouvez le constater, de nombreuses mesures sont prévues et c'est en priorité l'environnement mellifère de nos abeilles mais également celui de tous les insectes pollinisateurs qui est visé.

A votre niveau, c'est l'occasion ou jamais de convaincre vos autorités communales de rentrer un plan d'action en faveur des abeilles et de devenir une commune « Maya ». De notre côté, dans le cadre de l'aide européenne, un prochain Actu Api abordera le thème de la place des abeilles dans notre environnement. Il devrait vous aider à communiquer à votre voisinage l'importance d'avoir des abeilles près de chez soi et les risques très relatifs que cela comporte.

Il est certain que cette initiative ne résoudra pas tous les problèmes rencontrés par nos abeilles, mais c'est en tout cas une démarche très positive qui va dans le sens d'une reconnaissance du rôle indispensable des abeilles, et nous devons la soutenir.

Etienne Bruneau,
administrateur délégué